



FEDERATION FRANCOPHONE
DE COUNTRY DANCE ET LINE DANCE

Agrément Ministériel « Jeunesse et Education Populaire »



SAISON 2020 / 2021

(1^{er} septembre 2020 au 31 août 2021)

*Attention, adresse mail changée : contact@ffclld.com

DEMANDE D’AFFILIATION

(destinée aux sections country de structures multi activités (*voir p.2)

Modalités

1ERE ETAPE

1° Vous êtes déjà affilié

- 1) Nous envoyer le formulaire d’AFFILIATION ainsi que l’attestation sur l’honneur avec votre règlement de 30€ + le montant des cotisations du ou des responsables de la section, au plus tard le 30 septembre 2020.

Attention conditions de retard, uniquement pour les ré affiliations (40€ au lieu de 30€)

- 2) Si modifications dans votre organisation, nous envoyer une copie du récépissé de la préfecture et/ou des statuts.

(Vous pouvez les envoyer par mail).

- 3) Offre nouveaux adhérents/fin exercice avant le 1/09/2019

« Un avantage certain »

Toutes les nouvelles demandes de licences (hors retard) arrivant après le 1er mai seront validées du 1/05/2020 au 31/08/2021

(Sous réserve que les licences soient accompagnées de la ré adhésion du club pour l’exercice 2020/2021)

2° Vous voulez vous affilier

- 1) Nous envoyer le formulaire d’AFFILIATION ainsi que l’attestation sur l’honneur avec votre règlement de 30€ + le montant des cotisations des membres du conseil d’administration.
- 2) Nous envoyer une copie du récépissé de la préfecture, du journal officiel et des statuts. (Vous pouvez les envoyer par mail).
- 3) **Avantage adhésion à compter du 1^{er} mai 2020**

Toutes les nouvelles demandes d’adhésion arrivant après le 1^{er} mai seront validées du 1^{er} mai 2020 au 31 août 2021.

Envoyez votre règlement accompagné des documents à : FFCLD – BP 30124 – 36104 ISSOUDUN CEDEX

(Règlement par chèque global à l’ordre de la FFCLD, par virement bancaire (demander un RIB) ou par virement Hello Assoc.)

A réception du règlement, le secrétariat FFCLD valide votre affiliation et vous envoie un courrier de confirmation, une attestation d’affiliation et un code d’accès/mot de passe pour gérer votre club et enregistrer vos adhérents dans la base de données.

Attention, les documents et attestations de la FFCLD sont toujours envoyés par mail, donc veillez à bien écrire votre adresse mail afin d’éviter les erreurs.



FORMULAIRE D’AFFILIATION 2020 /2021
Structure associative multi activités/
Section country ou line dance



Votre login FFCLD (si déjà attribué) (ne pas donner votre mot de passe) :

Rubrique avec un * = obligatoire

* **Mode d’exercice** : Septembre à août / Janvier à décembre (cocher la case correspondante)

* **Nom et adresse de la structure associative multi activités** :

* **Nom et fonction du responsable de la structure** :

*** Composition de la section country:**

* **Nom de la section** :

* **Nom du responsable** :

Secrétaire :

Trésorier :

Animateurs (trices) de danse (si différent du responsable) :

* **Adresse postale pour envoi des courriers FFCLD** : NOM :PRENOM :

(Attention, mettre le nom de la personne correspondant à l’adresse en plus du nom du club)

* **E Mail (pour envoi des courriers FFCLD)** :@.....

Attention à bien écrire les adresses mail (en majuscule) pour éviter les erreurs.

* **Contact téléphone** : NOM :PRENOM :Fonction :

Téléphone : **Portable** :

Site internet :

A réception du règlement, le secrétariat FFCLD valide votre affiliation et vous envoie un courrier de confirmation, une attestation d’affiliation et un code d’accès/mot de passe pour gérer votre club et enregistrer vos adhérents dans la base de données.

*** ATTESTATION**

Je soussigné(e),

Nom et prénom :

Fonction :

Représentant l’association (ou structure) :

Adresse :

Atteste sur l’honneur :

° être **en possession d’une assurance Responsabilité civile (RC)** pour la section country pour l’exercice en cours (justificatif à fournir).

° être **à jour des cotisations SACEM** pour l’exercice en cours (justificatif à fournir).

° être **en possession d’un certificat médical** de non contre-indication de la danse country et line dance pour chacun des adhérents de la section country pour l’exercice en cours (ne pas les envoyer, les conserver dans vos archives) (voir règles en vigueur sur le site de la FFCLD).

° **s’engager à affilier l’ensemble des membres de la section country et à effectuer le règlement financier correspondant.**

Dans le cas de fausse ou mauvaise déclaration, la FFCLD se désengage de toute responsabilité et transfère celle-ci au Président ou au représentant moral de l’association.

° s’engager à respecter les statuts et règlement intérieur de la FFCLD ainsi que toutes les informations contenues dans ce document.

Fait à : Date : Signature.....



2eme ETAPE

COMMANDE DE LICENCES – Saison 2020/2021

Licence fédérale adulte = 16€/an, licence fédérale enfant – 18ans = 9€/an,

Supplément compétiteur (idem adulte ou enfant) = 20€/an

Avec votre confirmation d'affiliation, vous avez reçu un login et mot de passe, vous devez enregistrer vos adhérents en ligne sur la base de données de la FFCLD. Attention ne pas enregistrer les adhérents dans la base de données tant que le club n'a pas réglé son affiliation

1) Enregistrement de vos adhérents en ligne :

Pour cela, taper sur votre moteur de recherche :

<http://club-ffcd.com/>

Une fenêtre s'ouvre, tapez votre login et mot de passe puis suivez le mode d'emploi.

Suivez les étapes dans l'ordre ci-dessous.

1° Allez dans « option » pour rechercher vos adhérents de l'an dernier. Cliquez sur « importer des membres » puis cochez l'année 2019 et validez (sans mettre de noms). La liste de 2019 apparaît ; Il ne vous reste plus qu'à cocher les adhérents qui ré adhèrent pour 2020 (n'essayez pas d'enlever ceux qui ne ré adhèrent pas. Ne vous en occupez pas). Cette formule vous permet de transférer une liste de membre de l'année 2019 à 2020 en une seule fois.

2° Vous avez des nouveaux membres :

Allez dans « ajouter un membre » :

- 1- Il s'agit d'un membre ayant déjà une licence, cochez « membre a déjà un numéro licence », inscrivez ce numéro et validez. Sa fiche s'affiche, vous pouvez valider.
- 2- Nouveau membre sans N° de licence, cochez nouveau membre et faites la fiche.

Attention : la date de naissance, le code postal sont indispensables car s'ils manquent ou s'ils ne sont pas bien rentrés, la fiche de l'adhérent n'apparaît pas sur le fichier national.

Vous devez vérifier et compléter consciencieusement les fiches de vos adhérents. Une information erronée ou incomplète retardera le traitement de votre dossier

3° Allez dans « rechercher un membre » et validez, la liste de 2020 apparaît. Vous pouvez aller sur la fiche de chaque membre pour la modifier si nécessaire et surtout y mettre la date de naissance.

4° Vous pouvez enregistrer la liste dans votre ordinateur en cliquant sur « générer la liste en format csv » puis faites « enregistrer sous » et faites comme d'habitude pour vos dossiers.

2) Expédiez le règlement (voir bas de page) accompagné du bon de commande ci-dessous et **de la liste des adhérents correspondant à ce règlement.**

3) Validation des licences

A réception du règlement accompagné de la liste correspondante, le secrétariat valide les licences dans la base de données et vous envoie les cartes et vignettes dès que possible. Parallèlement, par mail vous recevrez un reçu accompagné de l'attestation d'assurance.

✂.....

Commande de licences / Saison 2020/2021

Nom de la structure associative :

Nom de la section country :

Adresse d'envoi des licences :

Affiliation : 30€ X =€

Licence fédérale adulte : 16€ X =€

Licence fédérale - de 18ans : 9€ X =€

Supplément compétiteur adulte ou - 18ans : 20€ X =€
(Préciser le nom du ou des compétiteurs)

Montant total :€

Règlement par chèque global à l'ordre de la FFCLD, par virement bancaire (demander un RIB) ou par virement Hello Assoc.

.....
En cas de dénonciation de l'affiliation en cours d'année, aucun remboursement n'est effectué (partiel ou complet).



QUESTIONS / REPONSES

(Uniquement pour les sections country de structures associatives*)

Q : En début d'exercice, je n'ai pas tous les adhérents, est-ce que je peux les inscrire au fur et à mesure ?

R : Oui, pensez à donner les noms avec le règlement mais à terme (le plus tôt possible) tous les adhérents devront être entrés dans la base de données.

Q : Quelle est la date limite pour l'inscription de mes adhérents ?

R : Pour bénéficier des avantages FFCLD, les clubs doivent avoir inscrit l'ensemble de leurs adhérents avant le 31 décembre de l'exercice en cours (ex : exercice 2019/2020, avant le 31 déc. 2019).

Q : Si j'ai de nouveaux adhérents après le 31 décembre, puis-je encore les inscrire ?

R : Oui, vous pouvez inscrire de nouveaux adhérents tout au long de l'année.

Q : Si je suis Président dans plusieurs clubs, où dois-je le noter ?

R : Si vous cumulez un mandat dans plusieurs clubs FFCLD, vous devez être inscrit dans un seul club, mais pour les autres clubs, vous pouvez le faire apparaître dans la rubrique « notes » de la fiche du club.

Q : Aurai-je une facture d'appel de cotisations pour mes adhérents ?

R : Non, vous devez envoyer la liste que vous avez enregistrée dans la base de données avec votre règlement. Le secrétariat valide ensuite ces licences.

Q : Quand dois-je envoyer le règlement pour les licences ?

R : Dès que vous les avez entrées dans la base de données accompagné de la liste correspondante.

Q : Est-il possible de régler par virement bancaire ?

R : Oui, il suffit de nous demander un RIB ou de régler en ligne via Hello Assoc (voir le site de la FFCLD) mais envoyer par mail la liste des adhérents correspondant au règlement.

Q : Un des mes adhérents a déjà cotisé à la FFCLD par l'intermédiaire d'un autre club, dois-je l'inscrire dans ma base de données ?

R : Non, un adhérent doit être déclaré uniquement dans le club ayant réglé la cotisation FFCLD.

Q : Un adhérent - qui est inscrit dans un autre club de la FFCLD- est-il couvert par l'assurance de la FFCLD dans mon club aussi ?

R : Non étant donné que la section country n'est pas assurée par la FFCLD mais par le club lui-même.

Q : Si j'ai des nouveaux adhérents en fin d'exercice est-ce que je dois régler leurs licences même pour les 4 derniers mois ?

R : Oui mais la FFCLD vous offre un avantage supplémentaire en les enregistrant déjà pour l'exercice suivant également (sous réserve que les licences soient accompagnées de la ré adhésion du club pour l'exercice suivant).

Q : S'il y a une modification au sein de notre bureau ou dans nos statuts durant l'exercice, doit-on vous avertir ?

R : Oui vous devez nous renvoyer l'attestation de préfecture et les nouveaux statuts et penser à modifier les fiches de vos responsables dans la base de données.

*cotisation réduite du fait de non paiement de la part SACEM/MAIF à la FFCLD